

Réf: Dossier N° 088615

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ET  
D'AMENAGEMENT ECOLOGIQUE PLUS » en abrégé « SCOAEKO PLUS  
»

Siège social Abidjan, Koumassi, SICOGL non loin de l'hôpital  
général de Koumassi, Lot 1148, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ET  
D'AMENAGEMENT ECOLOGIQUE PLUS » en abrégé « SCOAEKO  
PLUS »

Objet : ELABORATION DE PLANS 2D-3D; ELABORATION DE DEVIS ET DE DEBOURSES SECS; REALISATION DE DALOT; REPROFILAGE DES VOIES; CONSTRUCTION ET RENOVATION; AMENAGEMENT; CONSEILS ET CONSULTANCE; ELABORATION DE DOSSIERS TECHNIQUES; ACHAT, PRODUCTION ET VENTE DE FOURNITURES DE BATIMENT; DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, SICOGI non loin de l'hôpital général de Koumassi, Lot 1148, Ilot 82

Dirigeant(s) : Mlle TANO SIALLA JEANNE PRISCA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01252 du 15/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10475/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

